Institutionnalisation du registre : **Aspects clé du diagnostic** sur l’institutionnalisation du SIMAST, centré sur le cadre **organisationnel**

Sergot Jacob

Conseiller Politique, PAM

23 avril 2025

2013, tout est parti du projet KORE LAVI

Un projet intérgré avec diverses composantes :

- **Vendeurs locaux** écoulant des produits nutritifs frais;
- 18 0000 ménages **recevant un voucher**;
- **Mères avec des jeunes enfants** recevaient des rations alimentaires pour combattre la malnutrition;
- 1241 **AVEC** permettaient l'inclusion financière des bénéficiaires.

Kore Lavi - Food Security and Resilience

Objective: Reduced food insecurity and vulnerability by supporting the Government of Haiti in establishing a replicable safety net system and expanding capacities to prevent child undernutrition.

Funding: USAID Food For Peace

Duration: Aug 2013 – Sept 17
Extension: Oct 2017- Sept 2019

Build markets and self-reliance

Sulfise Paul with her family. © CARE Haiti, 2019

"Today, I am self-reliant. Kore Lavi has helped me build my resilience towards a flourishing life change."

—SULFISE PAUL Butcher and program vendor for Kore Lavi

Beneficiaries

525,000
Haitians across 18 communes have benefitted from the program.

900+
Local vendors, primarily women, across Haiti sell local, nutritious foods to participants of the Kore Lavi program.

18,000+
Households gained access to locally produced and nutritious foods through monthly electronic and paper food vouchers.

173,000+
Mothers with young children provided food support to combat malnutrition.

1,241
Village Savings and Loan Associations (VSLAs) provided access to financial and credit institutions.

2013-2025, 12 ans d’expérimentation

2013 : Le MAST sentait le besoin de disposer d’un systeme d’informations pour cibler les couches vulnerables. **Le SIMAST est né; le PAM en assure la gestion**.

2024 : **Besoin**/Necessité : Celui **transferer la gestion** du Registre SIMAST apres plus de 10 ans de Management et de Gestion externalisé au niveau du PAM

1. **Quelle entité au sein du MAST** pour **prendre le relais** (technique, RH, technologique, financier, ORGANISATIONNEL, etc.)?

2. **Comment faire pour que le transfert puisse, LE MOMENT VENU, se faire dans des conditions qui en garantissent a la fois l’efficacité, la pérennité et le financement?**

Périmetre stratégique circonscrit du Diagnostic organisationnel

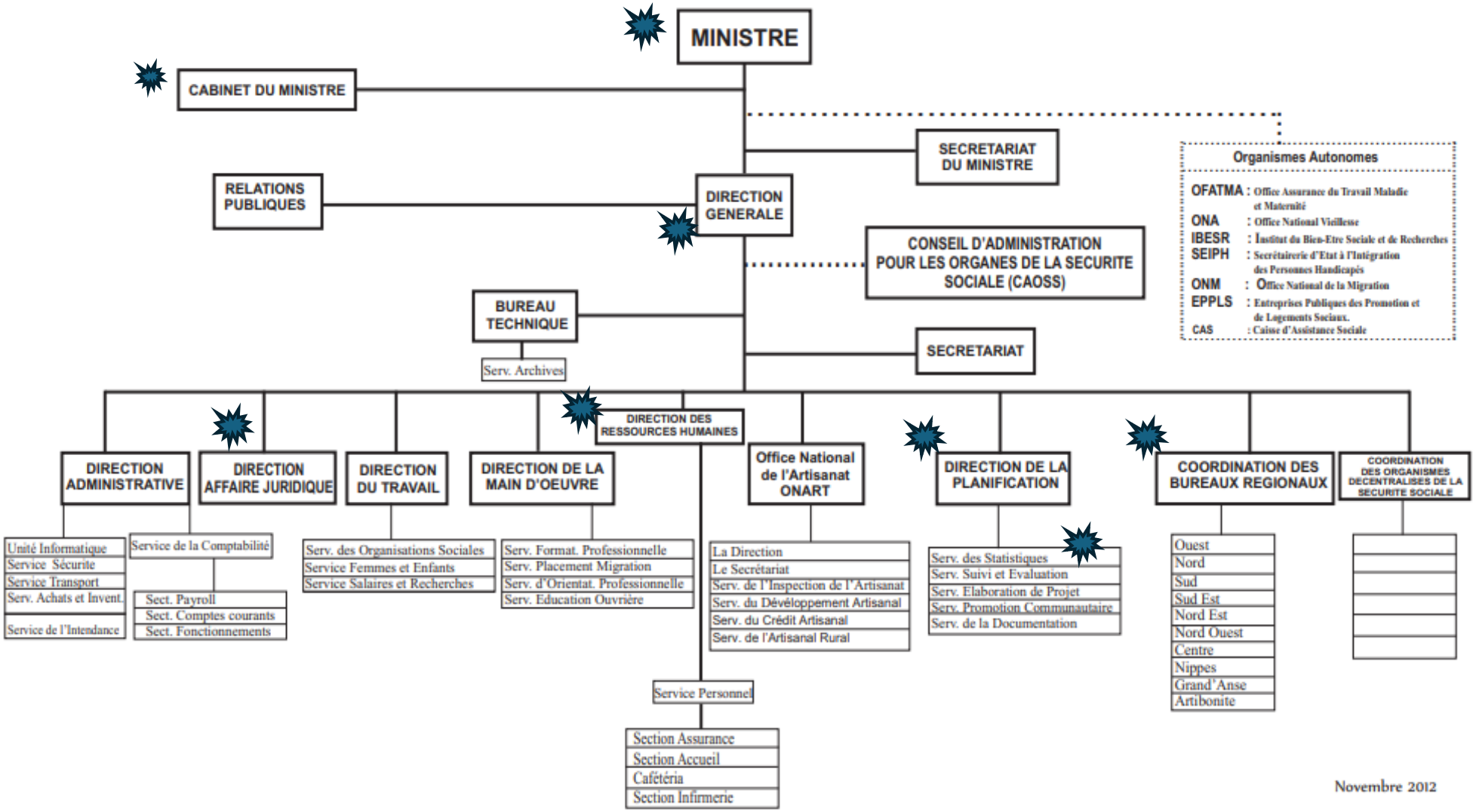

Méthodologies et données

- Definition du périmetre stratégique de la mission;
- Entretiens semi-directifs;
- Mobilisation de toute :
  - la documentation organisationnelle disponible;
  - la littérature scientifique;
  - les données budgétaires, institutionnelles, et historiques du MAST;
- Triangulation;
- Traitement et Analyse.

Reperes chronologiques de l’ **évolution** institutionnelle du MAST

- **1924**: **Création** sous le nom de « **Département du Travail** »;

- 1957 : Transformation en « **Département du Travail et du Bien-être social** », marquant l'élargissement de ses missions vers l'inclusion des préoccupations sociales;

- 1967 : **Adoption officielle du nom actuel** « Ministère des Affaires sociales et du Travail » suite à la mise en œuvre de la **Loi Organique du 28 août 1967**, qui formalise et redéfinit les attributions de l’institution;

- 1983: La Loi Organique du 24 novembre vient ensuite **renforcer et préciser les missions du ministère, sans toutefois modifier sa dénomination.**

- **Caisse d’assistance sociale** créée par décret-loi du 9 décembre **1938**.

- **OFFICE NATIONAL D’ASSURANCE VIEILLESSE** (CRÉÉ EN 1965).

- **Office d’Assurance Accidents du Travail, Maladies et Maternités** (créé en 1967).

- Entreprise Publique de Promotion de **Logements Sociaux** (créé par décret présidentiel en 1982).

- Institut du **Bien-Être Social et de Recherches** (créé en 1958 mais sera ouvert officiellement en 1979);

- Office National de la Migration (créé par Arrêté en date du 27 mars 1995).

- Bureau du Secrétaire d’Etat à l’Intégration des Personnes Handicapées (créé par Arrêté présidentiel le 17 mai 2007).

Grands constats du Rapport de diagnostic (2025)

Un ministère tiraillé, soumis a de fortes tensions nées de la crise multidimensionnelle actuelle;

Des directions ayant pris naissance vers 2011 après le tremblement de terre de 2010;

Un départ massif de cadres vers l' étranger;

D'énormes besoins matériels et de renforcement institutionnel;

Mais surtout une grande **motivation** des Cadres centraux rencontrés.

SWOT Analysis

Forces

1. **Motivation** d'un pool de directeurs centraux, certes restreint mais expérimenté et dédié à la fonction publique ;
2. **L'âge moyen** du personnel régulier est de moins de 50 ans, ce qui peut favoriser une disposition à la formation ou à la requalification ;
3. L'**élaboration** participative et **l'adoption** d'une Politique de Protection et de Promotion Sociales **endossée** par les partenaires du secteur et basée sur le principe **d'intersectorialité** qui permet au MAST de travailler avec tous les secteurs de la vie économique et sociale ;

Opportunités

1. **Divers bailleurs** (PAM, CEPAL, BM, etc.) seraient disposés à appuyer le MAST dans son renforcement institutionnel ;
2. Le projet **PSARA**, à travers sa composante 2, fournit au MAST les conditions en vue d'établir les fondations pour un système de protection sociale adaptative ;
3. Le MAST a reçu récemment **divers financements** qui lui permettent d'être dans une meilleure posture de réponses par rapport à plusieurs défis relatés ;
4. Une **grande accumulation d'expériences** est disponible dans le cadre de l'appui fourni par le PAM et d'autres acteurs internationaux ;
5. Une **offre de formation** de renforcement de capacités suffisamment **large et répétitive** est fournie par le PAM et d'autres acteurs internationaux.

L’institutionnalisation du SIMAST passe un RECEPTACLE ORGANISATIONNEL issu d’abord d’un arrangement organisationnel interne (décret ministériel + Décret Gouvernemental)

Scenario 1: Business as usual

- Le Service des Statistiques constitue un réceptacle ad hoc.

Scenario 2 : UT-RS a un statut opérationnel

- Créer une unité de Technologie-Registre Social relevant de la Direction Générale.

Scenario 3: UT-RS a un statut stratégique

- L’Unité relève du Ministre.

Scenario 4: La fonction de gestion du registre social est externalisée.

- Un organisme autonome (Direction générale; Office; Centre ou institut) est créé.

CHOISIR UN SCENARIO EN ETANT CONSCIENT DES RISQUES

Légende pour interpréter les résultats de l'analyse des risques
(La plupart des risques dans le contexte socio-politique actuel ne peuvent ni être **évités**, ni être **transférés** ; leur **gestion et leur surveillance systématique** devient alors un **processus continu** pour sauvegarder **l'intégrité** non seulement du SIMAST mais aussi de ses acquis.)

Probabilité d'occurrence					
	3 Elevée	Modéré	Modéré	Critique	Critique
	2 Moyenne	Modéré	Modéré	Modéré	Critique
	1 Faible	Faible	Modéré	Modéré	Modéré
		Faible	Moyen	Elevé	Très Elevé
		1	2	3	4
	Impact (direct et indirect) de la matérialisation des risques				

Ce devrait une structure à missions opérant à partir d'un cahier des charges enrichi et intégré

i. assurer le **management stratégique et la gestion opérationnelle du SIMAST** dont la vocation est de devenir un Registre social national (avec des données sur les individus et les ménages sur tout le territoire) et surtout d'informer sur le déploiement adéquat des mécanismes de protection sociale ;
ii. **collecter, traiter et analyser les données** disponibles, et diffuser opportunément des rapports circonstanciés;
iii. **vérifier la qualité** de ces données, les **actualiser** opportunément et gérer les réclamations ;
iv. **sauvegarder et protéger les données** mobilisées sur la population et les ménages ;
v. **définir les conditions du partage sécurisé de ces données** avec des acteurs institutionnels habilités (entités étatiques ou partenaires de développement) qui en font la demande ;
vi. **s'assurer de l'interopérabilité** entres les données-ménages collectées et les autres bases de données publiques (comme celles de l'Office National d'Identification, les états civils, etc.) ;
vii. **partager les données** dans le cadre de **protocoles convenus** avec les utilisateurs habilités quand ces derniers en font la demande;
viii. fournir systématiquement (selon une périodicité à établir) au Gouvernement (et aux partenaires techniques ou financiers) des rapports circonstanciés sur les impacts des interventions en matière de protection et de promotion sociales;
ix. répondre, avec un niveau de technicité suffisante, aux demandes du ministre et a fortiori du Gouvernement relativement aux résultats, effets et impacts des interventions dans le champ social ; etc.

UT-RS peut comporter des cellules a mission en interaction permanente

Collecte des données; sauvegarde; partage; actualisation

…

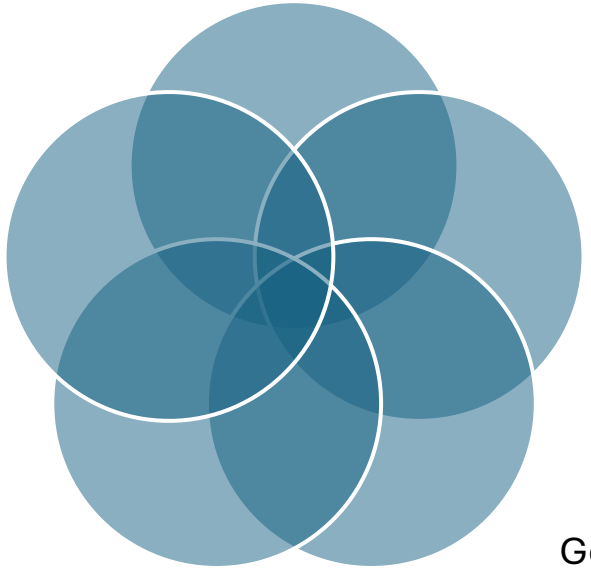

Recherche

Technologie;

Management & Gestion du Registre social ;

Architecture institutionnelle de la PNPPS (MAST 2020: 109)

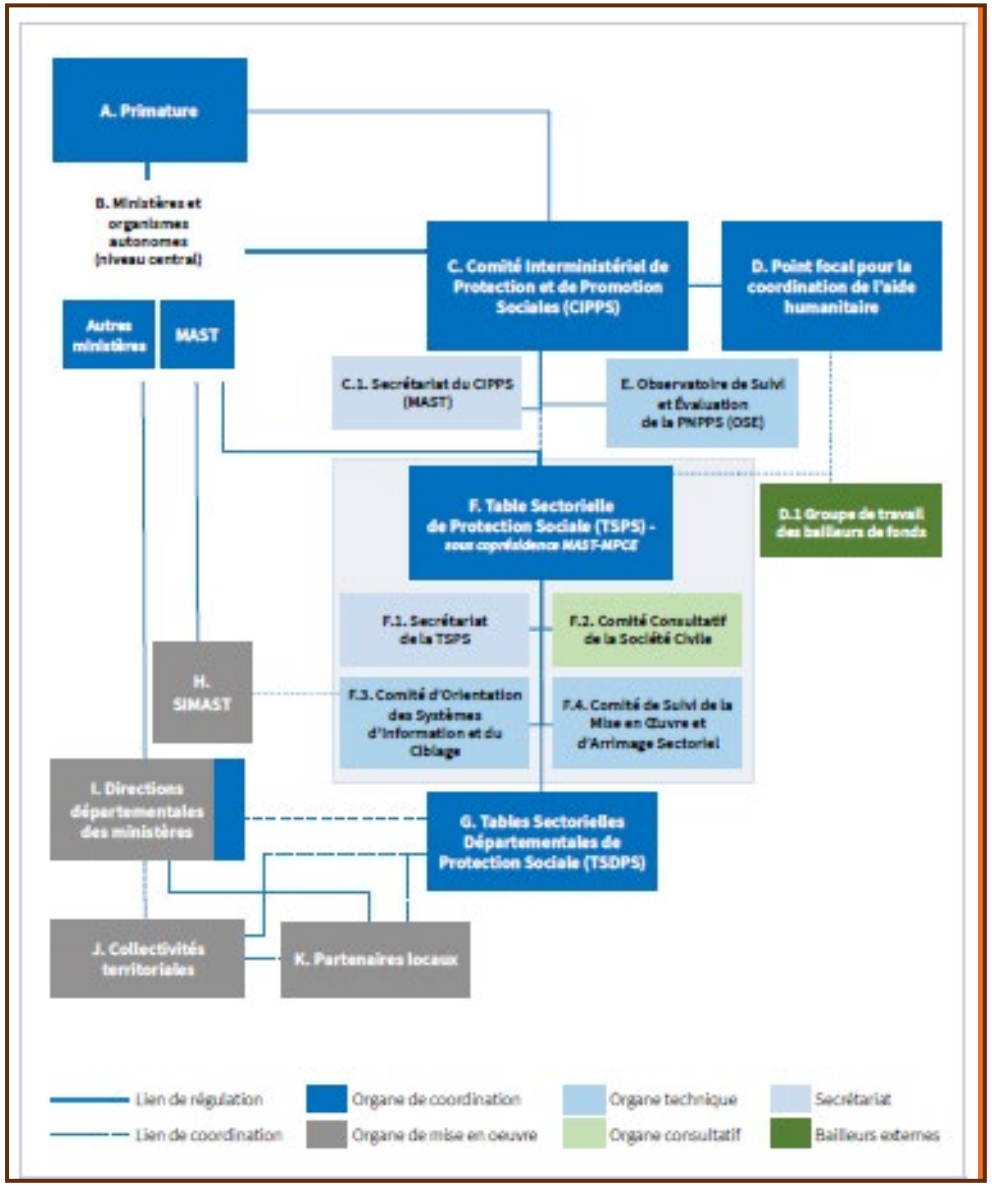

Perspectives strategiques pour le secteur social :
Un premier pas a été franchi pour la PNPPS;

Il en faut d'autres (pour la PNPPS et pour le SIMAST):

- Financement;

- Renforcement institutionnel;
-Collaboration instuttionnelle;

- Textes juridiques et reglementaires;
- Moyens techniques.
...

Le Moniteur

Paraissant du Lundi au Vendredi | JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAITI | Directeur Général *Ronald Saint Jean*

175e Année — N° 102 | PORT-AU-PRINCE | *Vendredi 12 Juin 2020*

SOMMAIRE

ARRÊTÉ

Arrêté Sanctionnant, pour Sortir son Plein et Entier Effet, le Document de Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociales (PNPPS)

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ SANCTIONNANT, POUR SORTIR SON PLEIN ET ENTIER EFFET, LE DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE PROTECTION ET DE PROMOTION SOCIALES (PNPPS)

JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT

Vu la Constitution, notamment ses articles 19, 22, 23, 136 et 156 ;

Vu le Décret du 4 novembre 1983 organisant le Ministère des Affaires Sociales ;

Défis et enjeux pour le MAST et le système social:

aborder les défis plutôt dans leur complexite PLUTOT QUE PAR MORCEAUX

Espace budgétaire désormais nécessaire non seulement pour la **PNPPS**; mais aussi pour le **Registre Social** (qui se trouve être son instrument de gouvernance);

Choisir un scenario (un véhicule) et **l'instituer** formellement (l'institutionnaliser;

Prendre conscience que la garantie de long terme de cette INNOVATION ORGANISATIONNELLE ne sera assurée d'abord que par **des textes règlementaires (Décrets ministériels; loi organique)**;

Nécessité d'un **méta-diagnostic organisationnel**;

Définition des grandes que le MAST se donne au XXIe siècle;

Actualisation de la **loi organique** du MAST (formalisation par **décret**);

En résumé …

1. Dimension **administrative** et organisationnelle (structuration et fonctionnement);

2. Dimmension **programmatique** (**Dialogue intergouvermental** + inscription dans le budget de l'Etat;

3. Dimension **juridico-légale** pouvant être assurée par Décret.

Matrice logique des objectifs et actions prioritaires pour l'institutionnalisation du SIMAST

Objectifs	Résultats anticipés	Actions prioritaires à mettre en place par le MAST	Niveau de priorité de l'action
1. **Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles du MAST**	Le MAST est rétabli dans ses fonctions statutaires avec des directions et des services staffés, équipés et en capacité de poursuivre les missions qui leur sont attribuées par le Gouvernement et par les textes juridiques ou légaux	a. Identifier et former les agents réellement en poste et qui choisissent de le rester; b. Moderniser la gestion des Ressources humaines; c. Revaloriser les salaires des fonctionnaires; d. Développer de nouveaux outils pour accompagner les directions et les services dans leurs opérations quotidiennes; e. Fournir aux différentes directions et unités les moyens techniques appropriés à leur(s) mission(s).	Urgent
1. **Renforcer le MAST dans ses fonctions techniques et de support (technologies; communication; suivi-évaluation; logistiques; etc.)**	Le MAST est plus réactif à partir de capacités de réponses améliorées.	a. Réaliser, au sein du MAST et de ses organes déconcentrés, des activités de capitalisation (sur la PNPPS, le SIMAST, le PSARA, le présent rapport, et différents travaux et rapports réalisés sur le MAST) et de planification participative; b. Traduire les constats et réflexion en actions concrètes; c. Équiper, dans un premier temps, le MAST des moyens logistiques et technologiques indispensables à sa mission.	Urgent
1. **Définir et adopter les fonctions (nouvelles ou adaptées) que le MAST entend poursuivre en tant qu'organisme transversal en matière de protection, de promotion et de supervision du travail.**	Les fonctions du MAST sont révisées et adaptées au monde contemporain;	a. Organiser des ateliers de discussions et d'échange avec les parties prenantes internes et externes au système social et du travail; b. Délibérer sur les fonctions jugées essentielles et adaptées au XXIe siècle; c. Valider, au niveau du Gouvernement, les nouvelles fonctions retenues.	Urgent
1. **Doter le MAST d'un cadre légal et approprié à sa mission.**	Les opérations du MAST sont encadrés par des dispositifs légaux qui garantissent leur pérennité et leur financement;	a. Réviser la loi organique du MAST ; b. Réaliser le dialogue nécessaire avec les parties intéressées sur la nouvelle loi; c. Valider la nouvelle loi organique au sein du Gouvernement;	Urgent
1. **Sécuriser les réflexions sur le SIMAST et rendre effective son institutionnalisation.**	Les délibérations validées sur l'entité devant gérer le SIMAST sont enchâssées dans la loi organique révisée du MAST et validée par le Gouvernement;	a. Choisir et formaliser le modèle organisationnel de gestion du SIMAST en tant que registre social; b. Adopter des textes règlementaires, administratifs internes qui consacrent les décisions validées; c. Valider le cahier des charges du Registre social en tant que tel; d. Intégrer une stratégie claire de gouvernance des données dans le plan d'institutionnalisation du SIMAST ; e. Adopter des textes réglementaires définissant les responsabilités et obligations en matière de gestion des données ; f. Développer et mettre en place des protocoles de cybersécurité, des mécanismes de contrôle et d'audit régulier sur l'utilisation des données.	Urgent
1. **Assurer l'institutionnalisation budgétaire du SIMAST.**	Le SIMAST dispose de moyens financiers domestiques suffisants à la poursuite de sa mission enrichie.	Identifier espace fiscal approprié et le dédier au registre social juridiquement ou légalement établi.	Important

Merci de votre attention !